



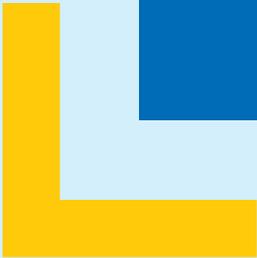
Annuaire général 2018-2019

**Faculté des  
sciences infirmières**

Études de 1<sup>er</sup> cycle

Université   
de Montréal et du monde.

[registraire.umontreal.ca](http://registraire.umontreal.ca)



## Table des matières

Introduction	11-1
Coordonnées générales et Direction	11-1
<b>PROGRAMMES</b>	
1-630-1-1 Baccalauréat en sciences infirmières (B. Sc.) – campus de Montréal	11-1
1-630-1-8 Baccalauréat en sciences infirmières (B. Sc.) – campus de Laval	11-3
1-630-1-2 Baccalauréat en sciences infirmières (B. Sc.), formation intégrée DEC-bac – campus de Montréal	11-4
1-630-1-9 Baccalauréat en sciences infirmières (B. Sc.), formation intégrée DEC-bac – campus de Laval	11-5
1-630-4-0 Mineure en sciences infirmières : profession et santé	11-7
1-630-4-1 Mineure en sciences infirmières : pratique infirmière 1	11-8
1-630-4-2 Mineure en sciences infirmières : pratique infirmière 2	11-9
1-630-7-1 Microprogramme de premier cycle en sc. infirmières : soins d'urgence	11-9
1-630-7-5 Microprogramme de premier cycle en sciences infirmières : évaluation de la santé et interventions	11-10
1-481-5-0 Certificat en santé communautaire	11-10

Information à jour le 10 septembre 2018

# FACULTÉ DES SCIENCES INFIRMIÈRES

Information à jour le 10 septembre 2018

## INTRODUCTION

Créée en 1962, la Faculté des sciences infirmières (FSI) s'est taillée une place de choix en matière de formation supérieure et de recherche en sciences infirmières dans la francophonie internationale. Elle est parmi les rares facultés du monde francophone à offrir des programmes de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat en sciences infirmières. Compte tenu de sa position stratégique aux plans national et international, la Faculté a pour mission de contribuer au développement de la discipline infirmière et d'assurer les apprentissages en sciences infirmières tout en maintenant une interaction dynamique entre la pratique professionnelle et les fondements de la discipline.

La Faculté joue un rôle déterminant pour la santé des populations en contribuant à la formation de professionnels capables d'innovation et de créativité dans le développement du soin, assurant ainsi le renouvellement des pratiques de soins et un leadership dans l'orientation des politiques de santé. La Faculté offre des enseignements basés sur l'approche par compétences et la pédagogie active où les étudiants et leurs apprentissages se situent au cœur des interventions éducatives. Cette approche permet l'intégration de la théorie, de la pratique et de la recherche.

## COORDONNÉES GÉNÉRALES DE LA FACULTÉ

### Adresse Postale

C.P. 6128, succursale Centre-Ville  
Montréal (Québec) H3C 3J7

### Adresse Civique

Pavillon Marguerite-d'Youville  
2375, chemin de la Côte-Ste-Catherine  
Montréal (Québec) H3T 1A8

Secrétariat : local 2032  
Téléphone : 514 343-6437  
Télécopieur : 514 343-2306  
Courriel : [information@scinf.umontreal.ca](mailto:information@scinf.umontreal.ca)  
Web : [fsi.umontreal.ca](http://fsi.umontreal.ca)

## DIRECTION

### Doyenne : Francine Ducharme

Vice-doyenne aux études de 1er cycle et au développement professionnel : Johanne Goudreau

Vice-doyenne aux études supérieures : Caroline Larue

Vice-doyenne à la recherche et au développement international : Sylvie Cossette

Secrétaire de Faculté : France Dupuis

Directrice des services administratifs : Sharon Harvie

Adjointe à la doyenne : Julie Ménard

Adjointe à la vice-doyenne aux études de 1er cycle et au développement professionnel : Catherine Sarrazin

Adjointe à la vice-doyenne aux études supérieures : Maria Martino

Adjointe à la vice-doyenne à la recherche et au développement international : Nathalie Champagne

Responsable des programmes de baccalauréat : Chantale Lemieux

Responsable de programmes de baccalauréat au campus Laval : Camille Sasseville

Responsable des programmes des études supérieures : Mélina Royal

Responsable du secteur clinique : Chanez Djefal

Responsable des laboratoires d'enseignement : Haj Mohammed Abbad

Coordonnatrices des stages : Marie-Ève Benoit, Sylvie Champagne, Maria Chiné, Hélène Gauthier, Isabelle Guay, Édith Roy, Dominique St-Jean

## FRAIS FACULTAIRES

### Frais de laboratoire d'habiletés cliniques

– 10 \$ pour chacun des cours SOI 1901, 1911, 2901, 2911, 3606, 3901

- 15 \$ pour chacun des cours SOI 1007, 1605, 2602, 2614, 2603, 3231
- 50 \$ pour chacun des cours SOI 1615, 1603
- 100 \$ pour chacun des cours SOI 1625, 2609.

## Programme 1-630-1-1

Version 03 (A17)

## Baccalauréat en sciences infirmières (B. Sc.)

*Formation initiale, offerte au campus de Montréal*

## OBJECTIFS

L'objectif premier du programme de baccalauréat en sciences infirmières est de former des infirmiers cliniciens généralistes capables de concevoir et de dispenser des soins dans divers milieux de pratiques. Il vise une formation universitaire générale en proposant aux étudiants d'acquérir des connaissances et de développer des attitudes professionnelles et des habiletés intellectuelles et cliniques. Il offre une formation fondamentale portant non seulement sur les savoirs infirmiers mais également ouverte aux disciplines connexes touchant les sciences humaines, sociales, biologiques et les arts. Le programme de baccalauréat ouvre aussi à la poursuite des études de maîtrise et de doctorat. Les étudiants y sont encouragés à développer, sans cesse, leur rigueur intellectuelle et la qualité de leur raisonnement scientifique.

## RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

### Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein, l'inscription à temps partiel n'est autorisée qu'exceptionnellement.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à des cours totalisant 35 crédits en 1re année, 34 en 2e année et 34 ou 35 crédits en 3e année.
- Le doyen ou l'autorité compétente détermine le nombre de crédits auxquels doit s'inscrire l'étudiant exceptionnellement autorisé à s'inscrire à temps partiel.

### Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

L'étudiant s'inscrit aux cours en suivant le cheminement suivant :

- 1re année : cours du bloc 01A
- 2e année : cours du bloc 01B
- 3e année : cours du bloc 01C

L'inscription au segment 80A, au segment 81A ou au segment 82A se fait au dernier trimestre de la 3e année.

Les cours Expériences et Pratique de soins visant l'atteinte de compétences dans chacun des domaines de la pratique infirmière doivent être suivis de façon concomitante, selon l'horaire défini par la Faculté.

N.B. : Certains cours suivis au trimestre d'hiver se poursuivent durant 4 ou 5 semaines au trimestre d'été.

#### *Cheminement Honor*

Pour s'inscrire au cheminement Honor, l'étudiant doit avoir une moyenne cumulative d'au moins 3,8 et avoir reçu l'approbation du comité des études supérieures.

#### *Cheminement international*

Pour s'inscrire au cheminement international, l'étudiant doit avoir conservé une moyenne cumulative de 3,5 et son inscription doit être approuvée par un comité de sélection des candidats au cheminement international.

### Art. 6.6 Cours de mise à niveau

#### *Maîtrise du français écrit*

Compte tenu de l'importance accordée à la communication écrite, pour être autorisé à poursuivre ses études, l'étudiant doit avoir démontré sa maîtrise du français écrit. Pour ce :

- tout étudiant inscrit à un programme de baccalauréat doit réussir le TFLM ou, en cas d'échec à ce test, réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté et ce, dans l'année suivant son inscription au programme;
- l'étudiant qui a subi le Test de connaissance du français (TCF), doit réussir le Test

de français Laval-Montréal (TFLM) ou réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté suivant le résultat obtenu au TCF, et ce, dans l'année suivant son inscription au programme.

#### Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, la scolarité maximale, de cinq années.

#### Art. 9.2c Évaluation sous forme d'observation

Le comportement et les attitudes de l'étudiant sont évalués à l'occasion des cours de «pratique de soins» (stages), à chaque année conformément aux exigences de formation additionnelles indiquées par la Faculté. Ils sont également évalués dans d'autres cours conformément aux modalités d'évaluation inscrites au plan de cours.

#### Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne annuelle détermine le cheminement dans le programme.

#### Art. 12.1 Réussite ou échec à un cours

L'évaluation des stages à la FSI comprend l'évaluation en stage ainsi qu'une ou plusieurs autres modalités. La réussite aux différentes modalités d'évaluation est obligatoire à la réussite du stage. Toutes les modalités d'évaluation des stages le seront selon le système littéral en vigueur à la FSI.

#### Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit se soumettre à un examen de reprise ou faire un travail de reprise. L'étudiant qui échoue un cours de Pratique de soins doit le reprendre dès qu'il sera offert.

#### Art. 13.4c Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

- L'évaluation des stages à la FSI comprend l'évaluation en stage ainsi qu'une ou plusieurs autres modalités. Si l'échec à un cours de Pratique de soins est encouru en raison d'un échec à la modalité Évaluation en stage, la modalité de reprise retenue est la reprise du cours de Pratique de soins dès qu'il est offert ainsi que le cours théorique Expériences concomitant, et ce même si ce dernier cours a été réussi.
- Si l'échec à un cours de Pratique de soins est encouru en raison d'un échec à une ou à des modalités autres que l'évaluation en stage, la modalité de reprise retenue sera un travail de reprise. Advenant le cas où l'étudiant échoue cette modalité de reprise, il devra reprendre le cours de Pratique de soins dès qu'il sera offert ainsi que le cours théorique Expériences concomitant, et ce même si ce dernier cours a été réussi.

#### Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par année prévaut dans le programme.

#### Art. 14.3 Probation

L'étudiant dont la moyenne annuelle est d'au moins 2,0, mais qui a échoué à deux cours ou plus dans la même année est mis en probation.

#### Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au Baccalauréat ès sciences (B. Sc.).

## STRUCTURE DU PROGRAMME

Le baccalauréat comprend un tronc commun (segment 01), et 3 orientations :

- l'orientation Clinique comportant 103 crédits
- l'orientation Cheminement international comportant 104 crédits
- l'orientation Cheminement Honor comportant 104 crédits.

#### Segment 01 Commun aux trois orientations

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

#### Bloc 01A - Cours de la première année

*Obligatoire - 35 crédits.*

CSS 1900	1	Collaboration en sciences de la santé 1
SOI 1604A	4	Discipline infirmière et santé 1
SOI 1613	3	Évaluation infirmière et santé 1
SOI 1626	6	Expériences relatives à la chirurgie

SOI 1704	4	Pratique infirmière en chirurgie
SOI 1713	3	Initiation à la pratique infirmière
SOI 1804	4	Initiation aux sciences infirmières
SOI 1813	3	Évaluation infirmière et santé 2
SOI 1903	3	Expériences de santé en médecine 2
SOI 1904	4	Expériences de santé en médecine 1

#### Bloc 01B - Cours de la deuxième année

*Obligatoire - 34 crédits.*

*Certains cours se poursuivent durant 4 ou 5 semaines au trimestre d'été.*

CSS 2900	1	Collaboration en sciences de la santé 2
SOI 2605	5	Expériences en santé mentale
SOI 2623A	3	Expérience de santé en 1re ligne 1
SOI 2623B	3	Expérience de santé en 1re ligne 2
SOI 2624	4	Expériences de santé des communautés
SOI 2713	3	Pratique infirmière en santé mentale
SOI 2763	3	Pratique infirmière populationnelle
SOI 2775	5	Pratique infirmière 1re ligne
SOI 2822	2	Leadership et profession infirmière 1
SOI 2905	5	Expériences de santé en périnatalité

#### Bloc 01C - Cours de la troisième année

*Obligatoire - 23 cr.*

CSS 3900	1	Collaboration en sciences de la santé 3
SOI 3604A	4	Expériences de soins critiques 1
SOI 3604B	4	Expériences de soins critiques 2
SOI 3612	2	Expériences de santé et vieillissement
SOI 3614	4	Expériences de fin de vie
SOI 3704	4	Pratique infirmière soins critiques
SOI 3812	2	Leadership et profession infirmière 2
SOI 3822	2	Leadership et profession infirmière 3

#### Segment 80 Propre à l'orientation clinique

Tous les cours sont obligatoires.

#### Bloc 80A

*Obligatoire - 11 crédits.*

SOI 3502	2	Expérience de santé spécifique 1
SOI 3503	3	Expérience de santé spécifique 2
SOI 3716	6	Pratique infirmière

#### Segment 81 Propre à l'orientation cheminement international

Tous les cours sont obligatoires.

#### Bloc 81A

*Obligatoire - 12 crédits.*

SOI 3516	6	Projet international d'intervention infirmière
SOI 3716	6	Pratique infirmière

#### Segment 82 Propre à l'orientation cheminement honor

Tous les cours sont obligatoires.

#### Bloc 82A

*Obligatoire - 12 crédits.*

SOI 4706	6	Practicum de recherche
SOI 6102	3	Recherche et pratique infirmière
SOI 6177	3	Gestion de projets - nouvelles pratiques

## Programme 1-630-1-8

Version 01 (A17)

**Baccalauréat en sciences infirmières (B. Sc.)***Formation initiale, offerte au campus de Laval.***OBJECTIFS**

L'objectif premier du programme de baccalauréat en sciences infirmières est de former des infirmiers cliniciens généralistes capables de concevoir et de dispenser des soins dans divers milieux de pratiques. Il vise une formation universitaire générale en proposant aux étudiants d'acquérir des connaissances et de développer des attitudes professionnelles et des habiletés intellectuelles et cliniques. Il offre une formation fondamentale portant non seulement sur les savoirs infirmiers mais également ouverte aux disciplines connexes touchant les sciences humaines, sociales, biologiques et les arts. Le programme de baccalauréat ouvre aussi à la poursuite des études de maîtrise et de doctorat. Les étudiants y sont encouragés à développer, sans cesse, leur rigueur intellectuelle et la qualité de leur raisonnement scientifique.

**RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME**

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

**Art. 6.3 Régime d'inscription**

L'étudiant s'inscrit à temps plein, l'inscription à temps partiel n'est autorisée qu'exceptionnellement.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à des cours totalisant 35 crédits en 1<sup>re</sup> année, 34 en 2<sup>e</sup> année et 34 ou 35 crédits en 3<sup>e</sup> année.
- Le doyen ou l'autorité compétente détermine le nombre de crédits auxquels doit s'inscrire l'étudiant exceptionnellement autorisé à s'inscrire à temps partiel.

**Art. 6.4 Prescriptions d'inscription**

- L'étudiant s'inscrit aux cours en suivant le cheminement suivant :
- 1<sup>re</sup> année : cours du bloc 01A
- 2<sup>re</sup> année : cours du bloc 01B
- 3<sup>re</sup> année : cours du bloc 01C
- L'inscription au segment 80A, au segment 81A ou au segment 82A se fait au dernier trimestre de la 3<sup>e</sup> année.
- Les cours "Expérience" et "Pratiques de soins" visant l'atteinte de compétences dans chacun des domaines de la pratique infirmière doivent être suivis de façon concomitante, selon l'horaire défini par la Faculté.
- N.B. Certains cours suivis au trimestre d'hiver se poursuivent durant 4 ou 5 semaines au trimestre d'été.

*Cheminement Honor*

Pour s'inscrire au cheminement Honor, l'étudiant doit avoir une moyenne cumulative d'au moins 3,8 et avoir reçu l'approbation du comité des études supérieures.

*Cheminement international*

Pour s'inscrire au cheminement international, l'étudiant doit avoir conservé une moyenne cumulative de 3,5 et son inscription doit être approuvée par un comité de sélection des candidats au cheminement international.

**Art. 6.6 Cours de mise à niveau***Maîtrise du français écrit*

Compte tenu de l'importance accordée à la communication écrite, pour être autorisé à poursuivre ses études, l'étudiant doit avoir démontré sa maîtrise du français écrit. Pour ce :

- tout étudiant inscrit à un programme de baccalauréat doit réussir le TFLM ou, en cas d'échec à ce test, réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté et ce, dans l'année suivant son inscription au programme;
- l'étudiant qui a subi le Test de connaissance du français (TCF), doit réussir le Test de français Laval-Montréal (TFLM) ou réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté suivant le résultat obtenu au TCF, et ce, dans l'année suivant son inscription au programme.

**Art. 6.10 Scolarité**

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, la scolarité maximale, de cinq années.

**Art. 9.2c Évaluation sous forme d'observation**

Le comportement et les attitudes de l'étudiant sont évalués à l'occasion des cours de Pratique de soins (stages), à chaque année conformément aux exigences de formation additionnelles indiquées par la Faculté. Ils sont également évalués dans d'autres cours conformément aux modalités d'évaluation inscrites au plan de cours.

**Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme**

La moyenne annuelle détermine le cheminement dans le programme.

**Art. 12.1 Réussite ou échec à un cours**

L'évaluation des stages à la FSI comprend l'évaluation en stage ainsi qu'une ou plusieurs autres modalités. La réussite aux différentes modalités d'évaluation est obligatoire à la réussite du stage. Toutes les modalités d'évaluation des stages le seront selon le système littéral en vigueur à la FSI.

**Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours**

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit se soumettre à un examen de reprise ou faire un travail de reprise. L'étudiant qui échoue un cours de Pratique de soins doit le reprendre dès qu'il sera offert.

**Art. 13.4c Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours**

- L'évaluation des stages à la FSI comprend l'évaluation en stage ainsi qu'une ou plusieurs autres modalités. Si l'échec à un cours de Pratique de soins est encouru en raison d'un échec à la modalité Évaluation en stage, la modalité de reprise retenue est la reprise du cours de Pratique de soins dès qu'il est offert ainsi que le cours théorique Expériences concomitant, et ce même si ce dernier cours a été réussi.
- Si l'échec à un cours de Pratique de soins est encouru en raison d'un échec à une ou à des modalités autres que l'évaluation en stage, la modalité de reprise retenue sera un travail de reprise. Advenant le cas où l'étudiant échoue cette modalité de reprise, il devra reprendre le cours de Pratique de soins dès qu'il sera offert ainsi que le cours théorique Expériences concomitant, et ce même si ce dernier cours a été réussi.

**Art. 14.1 Système de promotion**

La promotion par année prévaut dans le programme.

**Art. 14.3 Probation**

L'étudiant dont la moyenne annuelle est d'au moins 2,0, mais qui a échoué à deux cours ou plus dans la même année est mis en probation.

**Art. 18 Octroi de grades et attestations**

La réussite du programme donne droit au Baccalauréat ès sciences (B. Sc.).

**STRUCTURE DU PROGRAMME**

Le baccalauréat comprend un tronc commun (segment 01) et trois orientations :

- l'orientation Clinique comportant 103 crédits,
- l'orientation Cheminement international comportant 104 crédits,
- l'orientation Honor comportant 104 crédits.

**Segment 01 Commun aux trois orientations**

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

**Bloc 01A - Cours de la première année**

*Obligatoire - 35 crédits.*

CSS 1900	1	Collaboration en sciences de la santé 1
SOI 1604A	4	Discipline infirmière et santé 1
SOI 1613	3	Évaluation infirmière et santé 1
SOI 1626	6	Expériences relatives à la chirurgie
SOI 1704	4	Pratique infirmière en chirurgie
SOI 1713	3	Initiation à la pratique infirmière
SOI 1804	4	Initiation aux sciences infirmières

SOI 1813	3	Évaluation infirmière et santé 2
SOI 1903	3	Expériences de santé en médecine 2
SOI 1904	4	Expériences de santé en médecine 1

**Bloc 01B - Cours de la deuxième année***Obligatoire - 34 crédits.*

CSS 2900	1	Collaboration en sciences de la santé 2
SOI 2605	5	Expériences en santé mentale
SOI 2623A	3	Expérience de santé en 1re ligne 1
SOI 2623B	3	Expérience de santé en 1re ligne 2
SOI 2624	4	Expériences de santé des communautés
SOI 2713	3	Pratique infirmière en santé mentale
SOI 2763	3	Pratique infirmière populationnelle
SOI 2775	5	Pratique infirmière 1re ligne
SOI 2822	2	Leadership et profession infirmière 1
SOI 2905	5	Expériences de santé en périnatalité

**Bloc 01C - Cours de la troisième année***Obligatoire - 23 crédits.*

CSS 3900	1	Collaboration en sciences de la santé 3
SOI 3604A	4	Expériences de soins critiques 1
SOI 3604B	4	Expériences de soins critiques 2
SOI 3612	2	Expériences de santé et vieillissement
SOI 3614	4	Expériences de fin de vie
SOI 3704	4	Pratique infirmière soins critiques
SOI 3812	2	Leadership et profession infirmière 2
SOI 3822	2	Leadership et profession infirmière 3

**Segment 80 Propre à l'orientation clinique**

Les crédits du segment sont obligatoires.

**Bloc 80A***Obligatoire - 11 crédits.*

SOI 3502	2	Expérience de santé spécifique 1
SOI 3503	3	Expérience de santé spécifique 2
SOI 3716	6	Pratique infirmière

**Segment 81 Propre à l'orientation cheminement international**

Les crédits du segment sont obligatoires.

**Bloc 81A***Obligatoire - 12 crédits.*

SOI 3516	6	Projet international d'intervention infirmière
SOI 3716	6	Pratique infirmière

**Segment 82 Propre à l'orientation cheminement honor**

Les crédits du segment sont obligatoires.

**Bloc 82A***Obligatoire - 12 crédits.*

SOI 4706	6	Practicum de recherche
SOI 6102	3	Recherche et pratique infirmière
SOI 6177	3	Gestion de projets - nouvelles pratiques

Programme 1-630-1-2

Version 03 (H18)

**Baccalauréat en sciences infirmières (B. Sc.), formation intégrée DEC-bac***Formation intégrée DEC-bac, offert au campus Montréal***RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME**

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

**Art. 6.3 Régime d'inscription**

L'étudiant s'inscrit à temps plein, l'inscription selon un autre régime n'est autorisée qu'exceptionnellement.

*Temps plein*

À temps plein, l'étudiant s'inscrit à des cours totalisant 34 crédits à sa 1re année et 34 ou 35 crédits à sa 2e année. Les cours sont répartis sur les trimestres d'automne, d'hiver et d'été.

**Art. 6.4 Prescriptions d'inscription***Étudiant inscrit à temps plein*

Selon les termes convenus avec le ministère de l'Éducation du Québec dans le cadre de la formation intégrée DEC-bac ou dans le cadre de la reconnaissance d'acquis expérientiels, il est reconnu que l'étudiant a satisfait aux exigences des cours du bloc 01A (35 crédits). L'étudiant s'inscrit au bloc 01B en première année et aux cours du bloc 01C en deuxième année. L'inscription au segment 70, 71 ou 72 se fait au dernier trimestre de scolarité.

*Cheminement Honor*

Pour s'inscrire au cheminement Honor, l'étudiant doit avoir une moyenne cumulative d'au moins 3,8 et avoir reçu l'approbation du comité des études supérieures.

*Cheminement international*

Pour s'inscrire au cheminement international, l'étudiant doit avoir conservé une moyenne cumulative de 3,5 et son inscription doit être approuvée par un comité de sélection des candidats au cheminement international.

**Art. 6.6 Cours de mise à niveau***Maîtrise du français écrit*

Compte tenu de l'importance accordée à la communication écrite, pour être autorisé à poursuivre ses études, l'étudiant doit avoir démontré sa maîtrise du français écrit. Pour ce :

- tout étudiant inscrit à un programme de baccalauréat doit réussir le TFLM ou, en cas d'échec à ce test, réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté et ce, dans l'année suivant son admission au programme
- l'étudiant qui a subi le Test de connaissance du français (TCF), doit réussir le Test de français Laval-Montréal (TFLM) ou réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté suivant le résultat obtenu au TCF, et ce, dans l'année suivant son admission au programme.

**Art. 6.10 Scolarité**

- Pour l'étudiant inscrit à temps plein, la scolarité minimale est de quatre trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

**Art. 9.2c Évaluation sous forme d'observation**

Le comportement et les attitudes de l'étudiant sont évalués à l'occasion des cours de «pratique de soins» (stages), à chaque année conformément aux exigences de formation additionnelles indiquées par la Faculté. Ils sont également évalués dans d'autres cours conformément aux modalités d'évaluation inscrites au plan de cours.

**Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme**

La moyenne annuelle détermine le cheminement dans le programme.

**Art. 12.1 Réussite ou échec à un cours**

L'évaluation des stages à la Faculté des sciences infirmières comprend l'évaluation en stage ainsi qu'une ou plusieurs autres modalités. La réussite aux différentes modalités d'évaluation est obligatoire à la réussite du stage. Toutes les modalités d'évaluation des stages le seront selon le système littéral en vigueur à la FSI.

**Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours**

L'étudiant qui échoue un cours de "Pratique de soins" doit le reprendre dès qu'il sera offert ainsi que le cours théorique "Expériences" concomitant et ce, même si ce dernier cours a été réussi. De la même façon, l'étudiant qui échoue un cours théorique "Expériences" doit reprendre le cours "Pratique de soins" concomitant.

**Art. 13.4c Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours**

L'évaluation des stages à la Faculté des sciences infirmières comprend l'évaluation en

stage ainsi qu'une ou plusieurs autres modalités.

- Si l'échec à un cours de « Pratique de soins » est encouru en raison d'un échec à la modalité « évaluation en stage », la modalité de reprise retenue est la reprise du cours de « Pratique de soins » dès qu'il est offert ainsi que le cours théorique « Expériences » concomitant, et ce même si ce dernier cours a été réussi.
- Si l'échec à un cours de « Pratique de soins » est encouru en raison d'un échec à une ou à des modalités autres que l'évaluation en stage, la modalité de reprise retenue sera un travail de reprise. Advenant le cas où l'étudiant échoue cette modalité de reprise, il devra reprendre le cours de « Pratique de soins » dès qu'il sera offert ainsi que le cours théorique « Expériences » concomitant, et ce même si ce dernier cours a été réussi.

#### Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par année prévaut dans le programme.

#### Art. 14.3 Probation

Sans remettre en cause l'application des dispositions relatives à la probation prévues au Règlement des études de 1er cycle, l'étudiant qui a échoué à deux cours ou plus, avant la reprise, dans le même bloc de cours est mis en probation.

#### Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au Baccalauréat ès sciences (B. Sc.).

### STRUCTURE DU PROGRAMME

Le baccalauréat comprend un tronc commun (blocs 01A, 01B et 01C) et 3 orientations :

- l'orientation Clinique comportant 103 crédits,
- l'orientation Cheminement international comportant 104 crédits,
- l'orientation Honor comportant 104 crédits.

#### Segment 01 Commun aux trois orientations

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

##### Bloc 01A - Cours de la première année

*Obligatoire - 35 crédits.*

CSS 1900	1	Collaboration en sciences de la santé 1
SOI 1604A	4	Discipline infirmière et santé 1
SOI 1613	3	Évaluation infirmière et santé 1
SOI 1626	6	Expériences relatives à la chirurgie
SOI 1704	4	Pratique infirmière en chirurgie
SOI 1713	3	Initiation à la pratique infirmière
SOI 1804	4	Initiation aux sciences infirmières
SOI 1813	3	Évaluation infirmière et santé 2
SOI 1903	3	Expériences de santé en médecine 2
SOI 1904	4	Expériences de santé en médecine 1

##### Bloc 01B - Cours de la deuxième année

*Obligatoire - 34 crédits.*

CSS 2900	1	Collaboration en sciences de la santé 2
SOI 2104	4	Situations de santé et soins complexes 1
SOI 2113	3	Situations de santé et soins complexes 2
SOI 2623A	3	Expérience de santé en 1re ligne 1
SOI 2623B	3	Expérience de santé en 1re ligne 2
SOI 2624	4	Expériences de santé des communautés
SOI 2763	3	Pratique infirmière populationnelle
SOI 2775	5	Pratique infirmière 1re ligne
SOI 2804	4	Initiation à la discipline et aux sciences infirmières
SOI 2814	3	Perspectives infirmières sur la santé

##### Bloc 01C - Cours de la troisième année

*Obligatoire - 23 crédits.*

CSS 3900	1	Collaboration en sciences de la santé 3
----------	---	---

SOI 3604A	4	Expériences de soins critiques 1
SOI 3604B	4	Expériences de soins critiques 2
SOI 3612	2	Expériences de santé et vieillissement
SOI 3614	4	Expériences de fin de vie
SOI 3704	4	Pratique infirmière soins critiques
SOI 3812	2	Leadership et profession infirmière 2
SOI 3822	2	Leadership et profession infirmière 3

#### Segment 70 Propre à l'orientation clinique

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

##### Bloc 70A

*Obligatoire - 11 crédits.*

SOI 3502	2	Expérience de santé spécifique 1
SOI 3503	3	Expérience de santé spécifique 2
SOI 3716	6	Pratique infirmière

#### Segment 71 Propre à l'orientation cheminement international

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

##### Bloc 71A

*Obligatoire - 12 crédits.*

SOI 3516	6	Projet international d'intervention infirmière
SOI 3716	6	Pratique infirmière

#### Segment 72 Propre au cheminement honor

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

##### Bloc 72A

*Obligatoire - 12 crédits.*

SOI 4706	6	Practicum de recherche
SOI 6102	3	Recherche et pratique infirmière
SOI 6177	3	Gestion de projets - nouvelles pratiques

### Programme 1-630-1-9

Version 01 (A18)

## Baccalauréat en sciences infirmières (B. Sc.), formation intégrée DEC-bac

*Formation intégrée DEC-bac, offert au campus Laval*

### OBJECTIFS

L'objectif premier du programme de baccalauréat en sciences infirmières est de former des infirmiers cliniciens généralistes capables de concevoir et de dispenser des soins dans divers milieux de pratiques. Il vise une formation universitaire générale en proposant aux étudiants d'acquérir des connaissances et de développer des attitudes professionnelles et des habiletés intellectuelles et cliniques. Il offre une formation fondamentale portant non seulement sur les savoirs infirmiers mais également ouverte aux disciplines connexes touchant les sciences humaines, sociales, biologiques et les arts. Le programme de baccalauréat constitue un accès au titre d'emploi "Infirmier clinicien". Le programme de baccalauréat ouvre aussi à la poursuite des études de maîtrise et de doctorat. Les étudiants y sont encouragés à développer, sans cesse, leur rigueur intellectuelle et la qualité de leur raisonnement scientifique.

### RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

#### Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein, l'inscription selon un autre régime n'est autorisée qu'exceptionnellement.

*Temps plein*

À temps plein, l'étudiant s'inscrit à des cours totalisant 34 crédits à sa 1re année et 34

ou 35 crédits à sa 2e année. Les cours sont répartis sur les trimestres d'automne, d'hiver et d'été.

#### Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

##### *Étudiant inscrit à temps plein*

Selon les termes convenus avec le ministère de l'Éducation du Québec dans le cadre de la formation intégrée DEC-bac ou dans le cadre de la reconnaissance d'acquis expérimentiels, il est reconnu que l'étudiant a satisfait aux exigences des cours du bloc 01A (35 crédits). L'étudiant s'inscrit au bloc 01B en première année et aux cours du bloc 01C en deuxième année. L'inscription au segment 70, 71 ou 72 se fait au dernier trimestre de scolarité.

##### *Cheminement Honor*

Pour s'inscrire au cheminement Honor, l'étudiant doit avoir une moyenne cumulative d'au moins 3,8 et avoir reçu l'approbation du comité des études supérieures.

##### *Cheminement international*

Pour s'inscrire au cheminement international, l'étudiant doit avoir conservé une moyenne cumulative de 3,5 et son inscription doit être approuvée par un comité de sélection des candidats au cheminement international.

#### Art. 6.6 Cours de mise à niveau

##### *Maîtrise du français écrit*

Compte tenu de l'importance accordée à la communication écrite, pour être autorisé à poursuivre ses études, l'étudiant doit avoir démontré sa maîtrise du français écrit. Pour ce :

- tout étudiant inscrit à un programme de baccalauréat doit réussir le TFLM ou, en cas d'échec à ce test, réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté et ce, dans l'année suivant son admission au programme
- l'étudiant qui a subi le Test de connaissance du français (TCF), doit réussir le Test de français Laval-Montréal (TFLM) ou réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté suivant le résultat obtenu au TCF, et ce, dans l'année suivant son admission au programme.

#### Art. 6.10 Scolarité

- Pour l'étudiant inscrit à temps plein, la scolarité minimale est de quatre trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

#### Art. 9.2c Évaluation sous forme d'observation

Le comportement et les attitudes de l'étudiant sont évalués à l'occasion des cours de «pratique de soins» (stages), à chaque année conformément aux exigences de formation additionnelles indiquées par la Faculté. Ils sont également évalués dans d'autres cours conformément aux modalités d'évaluation inscrites au plan de cours.

#### Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne annuelle détermine le cheminement dans le programme.

#### Art. 12.1 Réussite ou échec à un cours

L'évaluation des stages à la Faculté des sciences infirmières comprend l'évaluation en stage ainsi qu'une ou plusieurs autres modalités. La réussite aux différentes modalités d'évaluation est obligatoire à la réussite du stage. Toutes les modalités d'évaluation des stages le seront selon le système littéral en vigueur à la FSI.

#### Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

L'étudiant qui échoue un cours de "Pratique de soins" doit le reprendre dès qu'il sera offert ainsi que le cours théorique "Expériences" concomitant et ce, même si ce dernier cours a été réussi. De la même façon, l'étudiant qui échoue un cours théorique "Expériences" doit reprendre le cours "Pratique de soins" concomitant.

#### Art. 13.4c Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

L'évaluation des stages à la Faculté des sciences infirmières comprend l'évaluation en stage ainsi qu'une ou plusieurs autres modalités.

- Si l'échec à un cours de « Pratique de soins » est encouru en raison d'un échec à la modalité « évaluation en stage », la modalité de reprise retenue est la reprise du cours de « Pratique de soins » dès qu'il est offert ainsi que le cours théorique « Expériences » concomitant, et ce même si ce dernier cours a été réussi.
- Si l'échec à un cours de « Pratique de soins » est encouru en raison d'un échec à une ou à des modalités autres que l'évaluation en stage, la modalité de reprise retenue sera un travail de reprise. Advenant le cas où l'étudiant échoue cette

modalité de reprise, il devra reprendre le cours de « Pratique de soins » dès qu'il sera offert ainsi que le cours théorique « Expériences » concomitant, et ce même si ce dernier cours a été réussi.

#### Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par année prévaut dans le programme.

#### Art. 14.3 Probation

Sans remettre en cause l'application des dispositions relatives à la probation prévues au Règlement des études de 1er cycle, l'étudiant qui a échoué à deux cours ou plus, avant la reprise, dans le même bloc de cours est mis en probation.

#### Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au Baccalauréat ès sciences (B. Sc.).

### STRUCTURE DU PROGRAMME

Le baccalauréat comprend un tronc commun (blocs 01A, 01B et 01C) et 3 orientations :

- l'orientation Clinique comportant 103 crédits,
- l'orientation Cheminement international comportant 104 crédits,
- l'orientation Honor comportant 104 crédits.

#### Segment 01 Commun aux trois orientations

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

#### Bloc 01A - Cours de la première année

*Obligatoire - 35 crédits.*

CSS 1900	1	Collaboration en sciences de la santé 1
SOI 1604A	4	Discipline infirmière et santé 1
SOI 1613	3	Évaluation infirmière et santé 1
SOI 1626	6	Expériences relatives à la chirurgie
SOI 1704	4	Pratique infirmière en chirurgie
SOI 1713	3	Initiation à la pratique infirmière
SOI 1804	4	Initiation aux sciences infirmières
SOI 1813	3	Évaluation infirmière et santé 2
SOI 1903	3	Expériences de santé en médecine 2
SOI 1904	4	Expériences de santé en médecine 1

#### Bloc 01B - Cours de la deuxième année

*Obligatoire - 34 crédits.*

CSS 2900	1	Collaboration en sciences de la santé 2
SOI 2104	4	Situations de santé et soins complexes 1
SOI 2113	3	Situations de santé et soins complexes 2
SOI 2623A	3	Expérience de santé en 1re ligne 1
SOI 2623B	3	Expérience de santé en 1re ligne 2
SOI 2624	4	Expériences de santé des communautés
SOI 2763	3	Pratique infirmière populationnelle
SOI 2775	5	Pratique infirmière 1re ligne
SOI 2804	4	Initiation à la discipline et aux sciences infirmières
SOI 2814	3	Perspectives infirmières sur la santé

#### Bloc 01C - Cours de la troisième année

*Obligatoire - 23 crédits.*

CSS 3900	1	Collaboration en sciences de la santé 3
SOI 3604A	4	Expériences de soins critiques 1
SOI 3604B	4	Expériences de soins critiques 2
SOI 3612	2	Expériences de santé et vieillissement
SOI 3614	4	Expériences de fin de vie
SOI 3704	4	Pratique infirmière soins critiques

SOI 3812	2	Leadership et profession infirmière 2
SOI 3822	2	Leadership et profession infirmière 3

de français Laval-Montréal (TFLM) ou réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté suivant le résultat obtenu au TCF, et ce, dans l'année suivant son admission au programme.

### Segment 70 Propre à l'orientation clinique

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

#### Bloc 70A

*Obligatoire - 11 crédits.*

SOI 3502	2	Expérience de santé spécifique 1
SOI 3503	3	Expérience de santé spécifique 2
SOI 3716	6	Pratique infirmière

### Segment 71 Propre à l'orientation cheminement international

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

#### Bloc 71A

*Obligatoire - 12 crédits.*

SOI 3516	6	Projet international d'intervention infirmière
SOI 3716	6	Pratique infirmière

### Segment 72 Propre au cheminement honor

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

#### Bloc 72A

*Obligatoire - 12 crédits.*

SOI 4706	6	Practicum de recherche
SOI 6102	3	Recherche et pratique infirmière
SOI 6177	3	Gestion de projets - nouvelles pratiques

Programme 1-630-4-0

Version 01 (A10)

## Mineure en sciences infirmières : profession et santé

### OBJECTIFS

Ce programme, correspondant à une portion du baccalauréat en sciences infirmières, permet aux infirmières d'intégrer des notions fondamentales liées aux sciences biologiques et à la discipline infirmière. Les infirmières peuvent ainsi poursuivre le développement de leur identité professionnelle, de même que leur compétence en évaluation de la santé, notamment par une pratique réflexive sur leur intervention auprès de la personne.

### RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

#### Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps partiel, à raison de 3 à 6 crédits aux trimestres d'automne et d'hiver et de 0 à 3 crédits au trimestre d'été.

#### Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

L'étudiant débute le programme en suivant le cours SOI 1007 Méthodes d'évaluation de la santé. Dans le Bloc 70 B, les cours SOI 2812 et SOI 2803 doivent être suivis avant le cours SOI 2506.

#### Art. 6.6 Cours de mise à niveau

*Maîtrise du français écrit*

Compte tenu de l'importance accordée à la communication écrite, pour être autorisé à poursuivre ses études, l'étudiant doit avoir démontré sa maîtrise du français écrit. Pour ce :

- tout étudiant inscrit à un programme doit réussir le TFLM ou, en cas d'échec à ce test, réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté et ce, dans l'année suivant son admission au programme
- l'étudiant qui a subi le Test de connaissance du français (TCF), doit réussir le Test

#### Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

#### Art. 8.7b Procédure de reconnaissance de crédits - approbation

Une reconnaissance de crédits ne peut être accordée pour un cours réussi plus de huit ans auparavant.

#### Art. 9.2c Évaluation sous forme d'observation

Le comportement et les attitudes de l'étudiant sont évalués à l'occasion des cours de pratique de soins

(stages), à chaque année et conformément aux exigences de formation additionnelles indiquées par la Faculté. Ils sont également évalués dans d'autres cours conformément aux modalités d'évaluation inscrites au plan de cours.

#### Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative détermine le cheminement dans le programme.

#### Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit se soumettre à un examen de reprise ou faire un travail de reprise. L'étudiant qui échoue un cours de pratique de soins doit le reprendre dès qu'il sera offert.

#### Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

#### Art. 14.3 Probation

L'étudiant dont la moyenne est d'au moins 2,0, mais qui a échoué à 2 cours ou plus dans la même année ou à des cours du programme totalisant 9 crédits est mis en probation.

#### Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au Certificat en sciences infirmières : profession et santé. La réussite des programmes Mineure en sc. inf. : profession et santé (1-630-4-0), Mineure en sc. inf. Pratique infirmière 1 (1-630-4-1) et Mineure en sc. inf. Pratique infirmière 2 (1-630-4-2) donne droit au Baccalauréat ès sciences (sciences infirmières) dans la mesure où les trois programmes ont été complétés en un maximum de huit ans. La mineure peut également être combinée à d'autres mineures-certificats pour l'obtention d'un baccalauréat ès sciences ou ès arts. Elle est alors associée au secteur sciences.

### STRUCTURE DU PROGRAMME

La mineure comporte 30 crédits.

#### Segment 70

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 27 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

#### Bloc 70A

*Obligatoire - 12 crédits.*

SOI 1007	3	Méthodes d'évaluation de la santé
SOI 1173	3	Enseignement à la clientèle
SOI 3213	3	Interaction infirmière-client

#### Bloc 70B

*Obligatoire - 11 crédits.*

SOI 2506	6	Approfondissement des sciences fondamentales
SOI 2803	3	Discipline infirmière et profession 1-2
SOI 2812	2	Intégration aux sciences infirmières

#### Bloc 70C

*Option - 3 crédits.*

SOI 1421	3	Communautés culturelles et soins
----------	---	----------------------------------

SOI 2202	3	Éthique en sciences infirmières
SOI 3012	3	Prévention des infections
SOI 3220	3	Intervention en situation de crise

**Bloc 70D***Obligatoire - 4 crédits.*

SOI 3013C	1	Pratique réflexive
SOI 3911	1	Intégration des apprentissages

**Programme 1-630-4-1**

Version 00 (A09)

**Mineure en sciences infirmières : pratique infirmière 1****OBJECTIFS**

Ce programme, correspondant à une portion du baccalauréat en sciences infirmières, vise à permettre aux infirmières d'acquérir des notions fondamentales liées notamment aux sciences humaines afin de les intégrer à une pratique infirmière sécuritaire et de qualité. Les infirmières pourront ainsi poursuivre le développement de leur compétence à intervenir en partenariat avec le client, sa famille et leurs collègues et développer une pratique réflexive.

**RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME**

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

**Art. 6.3 Régime d'inscription**

L'étudiant s'inscrit à temps partiel, à raison de 3 à 6 crédits aux trimestres d'automne et d'hiver et de 0 à 3 crédits au trimestre d'été.

**Art. 6.4 Prescriptions d'inscription**

L'étudiant débute le programme en suivant le cours SOI 1007 Méthodes d'évaluation de la santé. Dans le Bloc 70 B, les cours SOI 2812 et SOI 2803 doivent être suivis avant le cours SOI 2506.

**Art. 6.6 Cours de mise à niveau***Maîtrise du français écrit*

Compte tenu de l'importance accordée à la communication écrite, pour être autorisé à poursuivre ses études, l'étudiant doit avoir démontré sa maîtrise du français écrit. Pour ce :

- tout étudiant inscrit à un programme doit réussir le TFLM ou, en cas d'échec à ce test, réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté et ce, dans l'année suivant son admission au programme
- l'étudiant qui a subi le Test de connaissance du français (TCF), doit réussir le Test de français Laval-Montréal (TFLM) ou réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté suivant le résultat obtenu au TCF, et ce, dans l'année suivant son admission au programme.

**Art. 6.10 Scolarité**

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

**Art. 8.7b Procédure de reconnaissance de crédits - approbation**

Une reconnaissance de crédits ne peut être accordée pour un cours réussi plus de huit ans auparavant.

**Art. 9.2c Évaluation sous forme d'observation**

Le comportement et les attitudes de l'étudiant sont évalués à l'occasion des cours de «pratique de soins» (stages), à chaque année et conformément aux exigences de formation additionnelles indiquées par la Faculté. Ils sont également évalués dans d'autres cours conformément aux modalités d'évaluation inscrites au plan de cours.

**Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme**

La moyenne cumulative détermine le cheminement dans le programme.

**Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours**

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit se soumettre à un examen de reprise ou faire un travail de reprise. L'étudiant qui échoue un cours de «pratique de soins» doit le reprendre dès qu'il sera offert.

**Art. 14.1 Système de promotion**

La promotion par cours prévaut dans le programme.

**Art. 14.3 Probation**

L'étudiant dont la moyenne est d'au moins 2,0, mais qui a échoué à 2 cours ou plus dans la même année ou à des cours du programme totalisant 9 crédits est mis en probation.

**Art. 18 Octroi de grades et attestations**

- La réussite du programme donne droit au Certificat en sciences infirmières : Pratique infirmière 1.
- La réussite des programmes «Mineure en sc. inf. : Profession et santé (1-630-4-0), «Mineure en sc. inf. Pratique infirmière 1» (1-630-4-1) et «Mineure en sc. inf. Pratique infirmière 2» (1-630-4-2) donne droit au Baccalauréat ès sciences (sciences infirmières) dans la mesure où les trois programmes ont été complétés en un maximum de huit ans.
- La mineure peut également être combinée à d'autres mineures-certificats pour l'obtention d'un baccalauréat ès sciences ou ès arts. Elle est alors associée au secteur sciences.

**STRUCTURE DU PROGRAMME**

La mineure comporte 30 crédits.

**Segment 71**

La mineure Sciences infirmières : Pratique infirmière 1, offerte à temps partiel, est constituée de 17 crédits obligatoires et de 13 crédits à option. Les crédits à option doivent être complétés à l'intérieur du même bloc de cours.

**Bloc 71A Expériences de santé***Obligatoire - 10 crédits.*

SOI 2603	3	Personne et santé
SOI 2613	3	Famille et santé
SOI 2614	4	Expériences de fin de vie

**Bloc 71B Soins d'urgence***Option - Maximum 13 crédits.*

SOI 2403	3	Soins en situation d'urgence 1
SOI 2413	3	Soins en situation d'urgence 2
SOI 2423	3	Soins en situation d'urgence 3
SOI 2431	1	Intégration des compétences (urgence)
SOI 2733	3	Pratique de soins - Situations urgence 3

**Bloc 71C Soins critiques***Option - Maximum 13 crédits.*

SOI 2503	3	Situations critiques de santé 1
SOI 2513	3	Situations critiques de santé 2
SOI 2523	3	Situations critiques de santé 3
SOI 2531	1	Intégration des apprentissages
SOI 2723	3	Pratique de soins - situations critiques

**Bloc 71D Pratique infirmière***Obligatoire - 7 crédits.*

SOI 3023	3	Pratique réflexive
SOI 3602	2	Expériences de transition dans les soins
SOI 3802	2	Pratique en interdisciplinarité

## Programme 1-630-4-2

Version 00 (A11)

**Mineure en sciences infirmières pratique infirmière 2****OBJECTIFS**

Ce programme, correspondant à une portion du baccalauréat en sciences infirmières, vise à permettre aux infirmiers d'acquérir des notions fondamentales liées notamment aux sciences humaines afin de les intégrer à une pratique infirmière sécuritaire et de qualité. Les infirmiers pourront ainsi poursuivre le développement de leur compétence à intervenir en partenariat avec le client, sa famille et leurs collègues et développer une pratique réflexive.

**RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME**

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

**Art. 6.3 Régime d'inscription**

L'étudiant s'inscrit à temps partiel, à raison de 3 à 6 crédits aux trimestres d'automne et d'hiver et de 0 à 3 crédits au trimestre d'été.

**Art. 6.4 Prescriptions d'inscription**

L'étudiant débute le programme en suivant le cours SOI 1007 Méthodes d'évaluation de la santé. Dans le Bloc 70 B, les cours SOI 2812 et SOI 2803 doivent être suivis avant le cours SOI 2506.

**Art. 6.6 Cours de mise à niveau***Maîtrise du français écrit*

Compte tenu de l'importance accordée à la communication écrite, pour être autorisé à poursuivre ses études, l'étudiant doit avoir démontré sa maîtrise du français écrit. Pour ce :

- tout étudiant inscrit à un programme doit réussir le TFLM ou, en cas d'échec à ce test, réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté et ce, dans l'année suivant son admission au programme
- l'étudiant qui a subi le Test de connaissance du français (TCF), doit réussir le Test de français Laval-Montréal (TFLM) ou réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté suivant le résultat obtenu au TCF, et ce, dans l'année suivant son admission au programme.

**Art. 6.10 Scolarité**

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

**Art.8.7b Procédure de reconnaissance de crédits - approbation**

Une reconnaissance de crédits ne peut être accordée pour un cours réussi plus de huit ans auparavant.

**Art. 9.2c Évaluation sous forme d'observation**

Le comportement et les attitudes de l'étudiant sont évalués à l'occasion des cours de «pratique de soins» (stages), à chaque année et conformément aux exigences de formation additionnelles indiquées par la Faculté. Ils sont également évalués dans d'autres cours conformément aux modalités d'évaluation inscrites au plan de cours.

**Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme**

La moyenne cumulative détermine le cheminement dans le programme.

**Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours**

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit se soumettre à un examen de reprise ou faire un travail de reprise. L'étudiant qui échoue un cours de «pratique de soins» doit le reprendre dès qu'il sera offert.

**Art. 14.1 Système de promotion**

La promotion par cours prévaut dans le programme.

**Art. 14.3 Probation**

L'étudiant dont la moyenne est d'au moins 2,0, mais qui a échoué à 2 cours ou plus dans la même année ou à des cours du programme totalisant 9 crédits est mis en probation.

**Art. 18 Octroi de grades et attestations**

- La réussite du programme donne droit au Certificat en sciences infirmières : Pratique infirmière 2.
- La réussite des programmes «Mineure en sc. infirmières : profession et santé (1-630-4-0), «Mineure en sc. infirmières - pratique infirmière 1» (1-630-4-1) et «Mineure en sc. infirmières - pratique infirmière 2» (1-630-4-2) donne droit au Baccalauréat ès sciences (sciences infirmières) dans la mesure où les trois programmes ont été complétés en un maximum de huit ans.
- La mineure peut également être combinée à d'autres mineures-certificats pour l'obtention d'un baccalauréat ès sciences ou ès arts. Elle est alors associée au secteur sciences.

**STRUCTURE DU PROGRAMME**

La mineure comporte 30 crédits.

**Segment 72**

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

**Bloc 72A Santé dans la communauté**

*Obligatoire - 12 crédits.*

SOI 3603	3	Soins infirmiers de 1re ligne
SOI 3613	3	Soins infirmiers et santé publique
SOI 3703	3	Pratique de soins - Soins de 1re ligne
SOI 3713	3	Pratique de soins - Santé publique

**Bloc 72B Leadership**

*Obligatoire - 6 crédits.*

SOI 3803	3	Leadership et profession infirmière 1
SOI 3812	2	Leadership et profession infirmière 2
SOI 3821	1	Intégration des apprentissages

**Bloc 72C Soins critiques**

*Obligatoire - 12 crédits.*

*Les cours SOI35061 et SOI35062 sont équivalents au cours SOI3506.*  
*Les cours SOI37161 et SOI37162 sont équivalents au cours SOI3716.*

SOI 35061	0	Projet d'intervention infirmière 1
SOI 35062	6	Projet d'intervention infirmière 2
SOI 3716	6	Pratique infirmière

## Programme 1-630-7-1

Version 01 (A08)

**Microprogramme de premier cycle en sciences infirmières : soins d'urgence****OBJECTIFS**

Ce programme permet aux infirmiers de développer des compétences pour dispenser des soins infirmiers sécuritaires et de qualité dans un contexte de service d'urgence des personnes de tous âges et de leur famille. Il vise notamment l'approfondissement des notions en sciences biologiques et infirmières pour l'exercice d'un raisonnement clinique infirmier et des interventions infirmières adéquates en tenant compte des dimensions éthiques et professionnelles. À la fin du programme, les infirmiers seront en mesure, dans un contexte d'urgence: d'évaluer la situation de santé des personnes et des familles dans une perspective de priorisation des soins; d'élaborer un plan thérapeutique infirmier adapté aux différentes situations cliniques et d'en assurer le suivi; de prodiguer des soins adaptés aux diverses situations cliniques; de promouvoir l'adaptation de la personne et de sa famille aux situations de santé auxquelles elles sont confrontées; d'assurer une continuité de soins et de services intra et interdisciplinaires; d'améliorer leur capacité personnelle à composer avec la réalité inhérente aux soins d'urgence.

**RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME**

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

**Art. 6.3 Régime d'inscription**

L'étudiant s'inscrit à plein temps ou à temps partiel.

**Art. 6.6 Cours de mise à niveau***Maîtrise du français écrit*

Compte tenu de l'importance accordée à la communication écrite, pour être autorisé à poursuivre ses études, l'étudiant doit avoir démontré sa maîtrise du français écrit. Pour ce :

- Tout étudiant inscrit à un programme doit réussir le TFLM ou, en cas d'échec à ce test, réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté et ce, dans les délais indiqués.
- L'étudiant qui a subi le Test de connaissance du français (TCF), doit réussir le Test de français Laval-Montréal (TFLM) ou réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté suivant le résultat obtenu au TCF, et ce, dans les délais indiqués.

**Art. 6.10 Scolarité**

La scolarité maximale est de deux années.

**Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme**

La moyenne cumulative, calculée à la fin de la scolarité, détermine la réussite dans le programme.

**Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours**

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit se soumettre à un examen de reprise ou faire un travail de reprise.

**Art. 14.1 Système de promotion**

La promotion par cours prévaut dans le programme.

**Art. 18 Octroi de grades et attestations**

La réussite du programme donne droit à une attestation.

**STRUCTURE DU PROGRAMME**

Le microprogramme de premier cycle comporte 13 crédits.

**Segment 70**

Tous les crédits du microprogramme sont obligatoires.

**Bloc 70A**

*Obligatoire - 13 crédits.*

SOI 2403	3	Soins en situation d'urgence 1
SOI 2413	3	Soins en situation d'urgence 2
SOI 2423	3	Soins en situation d'urgence 3
SOI 2431	1	Intégration des compétences (urgence)
SOI 2733	3	Pratique de soins - Situations urgence 3

---

 Programme 1-630-7-5

 Version 00 (A07)
 

---

**Microprogramme de premier cycle en sciences infirmières : évaluation de la santé et interventions****OBJECTIFS**

Ce programme vise à permettre aux infirmiers en exercice de parfaire leurs compétences en évaluation de la santé, et de développer une pratique réflexive quant à leur intervention auprès de la personne.

**RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME**

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

**Art. 6.3 Régime d'inscription**

L'étudiant s'inscrit à plein temps ou à temps partiel.

**Art. 6.6 Cours de mise à niveau***Maîtrise du français écrit*

Compte tenu de l'importance accordée à la communication écrite, pour être autorisé à poursuivre ses études, l'étudiant doit avoir démontré sa maîtrise du français écrit. Pour ce :

- Tout étudiant inscrit à un programme doit réussir le TFLM ou, en cas d'échec à ce test, réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté et ce, dans les délais indiqués.
- L'étudiant qui a subi le Test de connaissance du français (TCF), doit réussir le Test de français Laval-Montréal (TFLM) ou réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté suivant le résultat obtenu au TCF, et ce, dans les délais indiqués.

**Art. 6.10 Scolarité**

La scolarité maximale est de deux années.

**Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme**

La moyenne cumulative, calculée à la fin de la scolarité, détermine la réussite dans le programme.

**Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours**

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit se soumettre à un examen de reprise ou faire un travail de reprise.

**Art. 14.1 Système de promotion**

La promotion par cours prévaut dans le programme.

**Art. 18 Octroi de grades et attestations**

La réussite du programme donne droit à une attestation.

**STRUCTURE DU PROGRAMME**

Ce microprogramme de premier cycle comporte 15 crédits.

**Segment 70**

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

**Bloc 70A**

*Obligatoire - 12 crédits.*

*Le cours PHL1952 n'est présentement pas offert. L'étudiant doit suivre un cours substitut à définir avec son responsable de programme.*

SOI 1007	3	Méthodes d'évaluation de la santé
SOI 1173	3	Enseignement à la clientèle
SOI 3213	3	Interaction infirmière-client

**Bloc 70B**

*Option - 3 crédits.*

SOI 1421	3	Communautés culturelles et soins
SOI 2202	3	Éthique en sciences infirmières
SOI 3012	3	Prévention des infections
SOI 3220	3	Intervention en situation de crise

---

 Programme 1-481-5-0

 Version 02 (A96)
 

---

**Certificat en santé communautaire****OBJECTIFS**

Le Certificat en santé communautaire vise l'acquisition de compétences dans les domaines de la connaissance et de la surveillance des milieux, de la protection et la promotion de la santé et de la prévention de la maladie. De façon plus spécifique, il permet d'interpréter les situations de santé en fonction d'un modèle populationnel, axé sur les déterminants de la santé et la collaboration intersectorielle; à intervenir avec une compétence accrue dans les divers milieux de vie des personnes et en fonction du degré de complexité des problèmes vécus par ces personnes. Il vise également à acquérir des bases méthodologiques en matière d'évaluation de programmes en santé communautaire

ou des bases conceptuelles et des méthodes d'intervention infirmière auprès de familles et de communautés.

## RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

### Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de trois crédits en quatre trimestres consécutifs.

### Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

L'étudiant peut substituer aux cours obligatoires MSO2000G et 2030G, qui ne sont plus offerts, les cours correspondants offerts à distance sous les sigles et numéros MSO2000D et 2030D.

### Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente. Les cours imposés sont suivis hors programme.

### Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de trois trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

### Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

### Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

### Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

### Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au Certificat en santé communautaire. Le programme est associé au secteur sciences lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Certificat comporte 30 crédits et est offert avec deux orientations :

- l'orientation I Sciences infirmières (segment 70)
- l'orientation II multidisciplinaire (segment 71).

Neuf crédits sont communs aux deux orientations qui comportent chacune 21 crédits. Globalement, les crédits sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, 9 crédits à option et 3 crédits au choix.

### Segment 01 Tronc commun

Le segment comporte 9 crédits obligatoires.

#### Bloc 01A

*Obligatoire - 9 crédits.*

*L'étudiant choisit MSO 2000D offert à distance et le cours MSO 2030D.*

MSO 2000D	3	Introduction à l'épidémiologie
MSO 2030D	3	Systèmes de santé et santé communautaire
MSO 2300G	3	Promotion et éducation de la santé

### Segment 70 Propre à l'orientation I Sciences infirmières

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, de 9 à 12 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

#### Bloc 70A

*Obligatoire - 9 crédits.*

SOI 1414	3	Projet d'intervention dans la communauté
----------	---	--

#### Bloc 70B

*Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.*

*Les étudiants sont exemptés des préalables des cours SOI 2202 et 3305.*

SOI 1421	3	Communautés culturelles et soins
SOI 2202	3	Éthique en sciences infirmières
SOI 3220	3	Intervention en situation de crise

#### Bloc 70C

*Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.*

AEG 2110	3	Entraînement au travail en équipe
ANT 1980G	3	Anthropologie de la santé
PPL 3040	3	Communication interculturelle

#### Bloc 70Z

*Choix - Maximum 3 crédits.*

*Choisi parmi les cours offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du Certificat.*

### Segment 71 Propre à l'orientation II multidisciplinaire

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, de 9 à 12 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

#### Bloc 71A

*Obligatoire - 9 crédits.*

#### Bloc 71B

*Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.*

AEG 3137	3	Groupe et situation d'aide
MSO 2180G	3	Santé physique des tout-petits

#### Bloc 71C

*Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.*

AEG 2110	3	Entraînement au travail en équipe
ANT 1980G	3	Anthropologie de la santé
PPL 3040	3	Communication interculturelle

#### Bloc 71Z

*Choix - Maximum 3 crédits.*

*Choisi parmi les cours offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du Certificat.*

**Sciences infirmières - Direction Sc. infirmières - Matière: Sciences infirmières**

---

SOI 1007(3)	Cours: 151674	2015/01/01
<b>Méthodes d'évaluation de la santé</b>		
Initiation de l'étudiante à l'évaluation de la santé globale des personnes de tout âge et des familles. Apprentissage de l'approche heuristique et développement d'habiletés psychomotrices.		
<b>Habituellement offert:</b> AUTOMNE		
<b>Volets:</b>	Pratique, Théorie	

---

SOI 1173(3)	Cours: 151702	2015/01/01
<b>Enseignement à la clientèle</b>		
Principes, méthodes et habiletés de l'infirmière reliés aux besoins d'apprentissage des individus et des groupes en matière de santé.		
<b>Habituellement offert:</b> HIVER		
<b>Volets:</b>	Pratique, Théorie	

---

SOI 1414(3)	Cours: 151715	2013/05/01
<b>Projet d'intervention dans la communauté</b>		
L'étudiant élabore, valide ou réalise un projet d'intervention relatif à un problème spécifique d'une clientèle précise.		
Remarques: Ce projet est en lien direct avec les activités d'un organisme communautaire ou d'un service de première ligne.		
<b>Habituellement offert:</b> AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
<b>Volets:</b>	Théorie	

---

SOI 1421(3)	Cours: 151716	1996/09/01
<b>Communautés culturelles et soins</b>		
Analyse de diverses communautés culturelles en fonction des concepts environnement, soins, santé et personne. Initiation des étudiants à diverses approches visant à mieux comprendre les expériences de santé des communautés culturelles.		
<b>Habituellement offert:</b> AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
<b>Volets:</b>	Théorie	

---

SOI 1604A(4)	Cours: 203225	2016/01/01
<b>Discipline infirmière et santé 1</b>		
Sciences infirmières et santé. Évaluation globale de santé des personnes dans leur communauté. Profession infirmière et environnements de soins. Pratique infirmière populationnelle, problèmes chroniques de santé et intervention salutogène.		
<b>Habituellement offert:</b> AUTOMNE, HIVER		
<b>Volets:</b>	Théorie, Travaux pratiques	

---

SOI 1613(3)	Cours: 205727	2017/08/21
<b>Évaluation infirmière et santé 1</b>		
Développement de la personne/famille et des changements physiopathologiques en contexte d'évaluation de la santé par l'infirmière. Autodétermination de la personne et défense des droits du patient. Code de déontologie. Méthodes de soins.		
<b>Habituellement offert:</b> AUTOMNE, HIVER		
<b>Volets:</b>	Théorie	

---

SOI 1626(6)	Cours: 167967	2015/08/24
<b>Expériences relatives à la chirurgie</b>		
Expériences de chirurgie chez les personnes de tous âges : physiopathologie, dimension psychosociale, pharmacologie. Plan thérapeutique infirmier : soins pré et post opératoires, prévention des infections, enseignement, préparation au congé.		
<b>Habituellement offert:</b> AUTOMNE, HIVER		
<b>Volets:</b>	Pratique, Théorie	

---

SOI 1704(4)	Cours: 167968	2017/08/21
<b>Pratique infirmière en chirurgie</b>		
Stage supervisé de pratique infirmière en pré et post chirurgie auprès de personnes de tous âges et de leur famille. Contexte d'unités de soins, de cliniques ambulatoires, etc. Modèle FSI, démarche et méthodes de soins. Pratique réflexive.		
<b>Habituellement offert:</b> AUTOMNE, HIVER		
<b>Volets:</b>	Stage	

---

**Sciences infirmières - Direction Sc. infirmières - Matière: Sciences infirmières**

---

SOI 1713(3)	Cours: 205729	2017/08/21
<b>Initiation à la pratique infirmière</b>		
Stage d'initiation à la pratique infirmière, en évaluation de la santé; mobilisation de patients; distribution de la médication. Prévention de l'âgeisme. Modèle FSI et démarche de soins; relation centrée sur le patient; pratique réflexive et portfolio.		
<b>Habituellement offert:</b> AUTOMNE, HIVER		
<b>Volets:</b> Stage		

---

SOI 1804(4)	Cours: 203231	2016/01/01
<b>Initiation aux sciences infirmières</b>		
Initiation au programme, aux valeurs privilégiées et aux compétences visées. Stratégies d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation. Portfolio. Savoirs infirmiers et étendue de pratique. Rigueur scientifique et intégrité intellectuelle.		
<b>Habituellement offert:</b> AUTOMNE, HIVER		
<b>Volets:</b> Théorie, Travaux pratiques		

---

SOI 1813(3)	Cours: 205728	2017/08/21
<b>Évaluation infirmière et santé 2</b>		
Intégration de l'évaluation globale de la santé des personnes et des familles selon une perspective population dans des situations de santé variées. Prévention de l'âgeisme. Modèle humaniste et relation centrée sur le patient. Pratique réflexive et portfolio.		
<b>Habituellement offert:</b> AUTOMNE, HIVER		
<b>Volets:</b> Théorie		

---

SOI 1903(3)	Cours: 203232	2016/01/01
<b>Expériences de santé en médecine 2</b>		
Incapacités, maladies, douleurs chroniques de personnes de tous âges: physiopathologie, dimension psychosociale, pharmacologie, réadaptation. Modèle FSI, démarche et méthodes de soins. Communication. Portfolio.		
<b>Habituellement offert:</b> AUTOMNE, HIVER		
<b>Volets:</b> Théorie, Travaux pratiques		

---

SOI 1904(4)	Cours: 203233	2016/01/01
<b>Expériences de santé en médecine 1</b>		
Incapacité, maladies, douleurs chroniques de personnes de tous âges: physiopathologie, dimension psychosociale. Principes de pharmacodynamie/cinétique. Modèle FSI, démarche et méthodes de soins. Communication.		
<b>Habituellement offert:</b> AUTOMNE, HIVER		
<b>Volets:</b> Théorie, Travaux pratiques		

---

SOI 2104(4)	Cours: 205735	2018/01/01
<b>Situations de santé et soins complexes 1</b>		
Situations complexes, changement physiopathologique et effets de traitements. Évaluation de la santé physique et mentale selon trajectoires bio-psycho-sociales des personnes et familles. Mobilisation de compétences disciplinaires et scientifiques.		
<b>Habituellement offert:</b> AUTOMNE, HIVER		
<b>Volets:</b> Théorie, Travaux pratiques		

---

SOI 2113(3)	Cours: 205736	2018/01/01
<b>Situations de santé et soins complexes 2</b>		
Approfondissement de l'évaluation de la santé, priorités d'interventions, situations cliniques complexes. Intégration de toutes les dimensions liées à la santé. Éthique et déontologie. Partenariat, défense des droits du patient.		
<b>Habituellement offert:</b> AUTOMNE, HIVER		
<b>Volets:</b> Théorie, Travaux pratiques		

---

SOI 2202(3)	Cours: 151750	1995/09/01
<b>Éthique en sciences infirmières</b>		
Fondements de l'éthique. Principales théories. Fondements de l'agir humain, rapport droit/morale. Processus décisionnel. Dilemmes éthiques en pratique et en recherche et responsabilités de l'infirmière. Analyse de situations conflictuelles.		
Remarques: Les étudiants admis dans un programme court sont exemptés des préalables.		
<b>Habituellement offert:</b> AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
<b>Volets:</b> Pratique, Théorie		

---

**Sciences infirmières - Direction Sc. infirmières - Matière: Sciences infirmières**

---

SOI 2223(3)	Cours: 206438	2018/08/20
<b>Interventions en sciences infirmières 1</b>		
Salutogénèse. Discipline infirmière en promotion de la santé et prévention de maladie. Évaluation de santé de personnes/familles adultes, vieillissantes; enjeux liés à la vulnérabilité et littératie en santé; raisonnement clinique et scientifique.		
<b>Habituellement offert:</b> AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
<b>Volets:</b>	Théorie	

---

SOI 2233(3)	Cours: 206439	2018/08/20
<b>Interventions en sciences infirmières 2</b>		
Discipline et pratique infirmière dans différents contextes et programmes de santé; télésanté/soins. Projet pilote d'intervention infirmière en santé auprès de personnes/familles. Rigueur scientifique, collaboration et leadership clinique.		
<b>Habituellement offert:</b> AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
<b>Volets:</b>	Théorie	

---

SOI 2403(3)	Cours: 151792	2008/09/01
<b>Soins en situation d'urgence 1</b>		
Situations de santé à l'urgence chez des personnes de tous âges : cardiorespiratoires, traumatiques, ORL. Sciences biologiques et pharmacologiques. Plan thérapeutique infirmier et jugement clinique: surveillance, monitoring, prise de décision.		
<b>Habituellement offert:</b> AUTOMNE, HIVER		
<b>Volets:</b>	Pratique, Théorie	

---

SOI 2413(3)	Cours: 151793	2008/09/01
<b>Soins en situation d'urgence 2</b>		
Situations de santé à l'urgence chez des personnes de tous âges: neuro, santé mentale, toxico et autres. Sciences biologiques et pharmacologiques. Plan thérapeutique infirmier et jugement clinique: surveillance, monitoring, prise de décision.		
<b>Habituellement offert:</b> AUTOMNE, HIVER		
<b>Volets:</b>	Pratique, Théorie	

---

SOI 2423(3)	Cours: 151794	2008/09/01
<b>Soins en situation d'urgence 3</b>		
Situations de santé à l'urgence chez des personnes de tous âges : gastro, urinaire, et autres. Sciences biologiques et pharmacologiques. Plan thérapeutique infirmier et jugement clinique : surveillance, monitoring, prise de décision.		
<b>Habituellement offert:</b> AUTOMNE, HIVER		
<b>Volets:</b>	Pratique, Théorie	

---

SOI 2431(1)	Cours: 151795	2013/01/01
<b>Intégration des compétences (urgence)</b>		
Activités d'intégration des savoirs liés à l'intervention en soins d'urgence auprès des personnes de tous âges et de leur famille. Questions juridiques et éthiques. Exercice du rôle professionnel et pratique réflexive.		
<b>Habituellement offert:</b> AUTOMNE, HIVER		
<b>Volets:</b>	Pratique	

---

SOI 2503(3)	Cours: 151796	2009/09/01
<b>Situations critiques de santé 1</b>		
Situations critiques de santé chez des personnes de tous âges : urgences respiratoires, traumatologie pédiatrique, autres. Sciences fondamentales et pharmaco. Plan thérapeutique infirmier et jugement clinique : surveillance, monitoring, prise de décision.		
<b>Habituellement offert:</b> AUTOMNE, HIVER		
<b>Volets:</b>	Pratique, Théorie	

---

SOI 2506(6)	Cours: 151797	2015/01/01
<b>Approfondissement des sciences fondamentales</b>		
Approfondissement des connaissances en sciences biologiques, humaines, infirmières. Compréhension des changements physiologiques et physiopathologiques des effets des traitements médicaux et infirmiers.		
<b>Habituellement offert:</b> AUTOMNE		
<b>Volets:</b>	Apprentissage par problème, Théorie	

---

**Sciences infirmières - Direction Sc. infirmières - Matière: Sciences infirmières**

---

<b>SOI 2513(3)</b>	<b>Cours: 151798</b>	<b>2009/09/01</b>
<b>Situations critiques de santé 2</b>		
Situations critiques de santé chez des personnes de tous âges : choc cardiogénique, septique, neurogénique, autres. Sciences fondamentales et pharmaco. Plan thérapeutique infirmier et jugement clinique : surveillance, monitoring, prise de décision.		
<b>Habituellement offert:</b> AUTOMNE, HIVER		
<b>Volets:</b> Pratique, Théorie		

---

<b>SOI 2523(3)</b>	<b>Cours: 151799</b>	<b>2009/09/01</b>
<b>Situations critiques de santé 3</b>		
Situations critiques de santé chez des personnes de tous âges : oncologie, insuffisance rénale, éclampsie et autres. Sciences fondamentales et pharmaco. Plan thérapeutique infirmier et jugement clinique : surveillance, monitoring, prise de décision.		
<b>Habituellement offert:</b> AUTOMNE, HIVER		
<b>Volets:</b> Pratique, Théorie		

---

<b>SOI 2531(1)</b>	<b>Cours: 151800</b>	<b>2009/09/01</b>
<b>Intégration des apprentissages</b>		
Bilan des compétences développées au cours du programme Pratique infirmière 1. Intégration des aspects théoriques et pratiques à travers des activités cliniques. Autoévaluation de sa démarche d'apprentissage.		
<b>Habituellement offert:</b> AUTOMNE, HIVER		
<b>Volets:</b> Pratique		

---

<b>SOI 2603(3)</b>	<b>Cours: 151802</b>	<b>2015/01/01</b>
<b>Personne et santé</b>		
Conceptions et déterminants de la santé. Valeurs, croyances, cultures. Regard sur sa propre santé. Sciences biologiques et humaines pour l'évaluation de la santé physique et mentale. Promotion de la santé. Attitudes de caring.		
<b>Habituellement offert:</b> AUTOMNE		
<b>Volets:</b> Apprentissage par problème, Théorie		

---

<b>SOI 2605(5)</b>	<b>Cours: 203234</b>	<b>2016/01/01</b>
<b>Expériences en santé mentale</b>		
Expériences de santé relatives aux problèmes psychiatriques. Aspects physiopathologique, pharmacologique et psychosocial. DSM. Modèle FSI. Relation thérapeutique. Interventions infirmières et suivi auprès de personnes de tous âges et de familles.		
<b>Habituellement offert:</b> AUTOMNE, HIVER		
<b>Volets:</b> Théorie, Travaux pratiques		

---

<b>SOI 2609(9)</b>	<b>Cours: 151804</b>	<b>2015/01/01</b>
<b>Situations critiques de santé</b>		
Situations critiques de santé chez des personnes de tous âges. Sciences biologiques et pharmacologiques. Plan thérapeutique infirmier et jugement clinique : surveillance, monitoring, prise de décision. Soutien à la famille.		
<b>Habituellement offert:</b> AUTOMNE, HIVER		
<b>Volets:</b> Apprentissage par problème, Théorie		

---

<b>SOI 2613(3)</b>	<b>Cours: 151805</b>	<b>2015/01/01</b>
<b>Famille et santé</b>		
Le système familial comme cible de soins : structure, développement et fonctionnement dans une société en changement. Influence de la maladie sur la dynamique familiale et intervention infirmière systémique.		
<b>Habituellement offert:</b> AUTOMNE, HIVER		
<b>Volets:</b> Pratique, Théorie		

---

<b>SOI 2614(4)</b>	<b>Cours: 151806</b>	<b>2015/01/01</b>
<b>Expériences de fin de vie</b>		
Étude de situations cliniques de fin de vie en équipes intra et interdisciplinaires. Réactions à l'annonce d'un diagnostic fatal. Soulagement de la douleur, soins palliatifs. Accompagnement. Dimensions spirituelle, éthique et légale.		
<b>Habituellement offert:</b> HIVER		
<b>Volets:</b> Pratique, Théorie		

---

**Sciences infirmières - Direction Sc. infirmières - Matière: Sciences infirmières**

SOI 2623A(3) Cours: 203235 2016/01/01

**Expérience de santé en 1re ligne 1**

Milieus de soins de 1re ligne. Expériences de santé liées aux maladies chroniques chez des personnes de tous les âges. Diversité culturelle. Modèle FSI et démarche de soins. Promotion de la santé. Patient partenaire. Interventions auprès des familles.

**Habituellement offert:** AUTOMNE, HIVER**Volets:** Théorie, Travaux pratiques

SOI 2623B(3) Cours: 203236 2016/01/01

**Expérience de santé en 1re ligne 2**

Milieus de soins de 1re ligne. Suivi systématique. Ordonnances collectives. Télésanté, télésoins. Étendue de pratique, "advocacy", cadre légal et responsabilité professionnelle. Consentement et refus de traitement. Pratique réflexive et portfolio.

**Habituellement offert:** AUTOMNE, HIVER**Volets:** Théorie, Travaux pratiques

SOI 2624(4) Cours: 203237 2016/01/01

**Expériences de santé des communautés**

Pratique infirmière selon une perspective populationnelle. Discipline infirmière en promotion de la santé et prévention de la maladie. Approche salutogénique. Notions d'épidémiologie. Littérature en santé. Réduction des inégalités sociales de santé.

**Habituellement offert:** AUTOMNE, HIVER**Volets:** Théorie, Travaux pratiques

SOI 2713(3) Cours: 151808 2016/01/01

**Pratique infirmière en santé mentale**

Stage supervisé de pratique infirmière en milieu hospitalier / milieu de transition auprès de personnes de tous âges qui vivent des problèmes de santé mentale et de leur famille. Modèle FSI et démarche de soins. Pratique réflexive. Portfolio.

**Habituellement offert:** AUTOMNE, HIVER**Volets:** Stage

SOI 2723(3) Cours: 151809 2015/01/01

**Pratique de soins - situations critiques**

Stage supervisé de pratique infirmière en milieux de soins d'urgence, intermédiaires, intensifs ou spécialisés avec des clientèles de tous âges et leur famille.

Remarques: Stage évalué selon les mentions «succès» ou «échec».

**Habituellement offert:** AUTOMNE, HIVER**Volets:** Stage

SOI 2733(3) Cours: 151810 2008/09/01

**Pratique de soins - Situations urgence 3**

Stage supervisé de pratique infirmière au sein d'un service d'urgence avec des clientèles de tous âges et de leur famille ou réalisation d'un projet d'apprentissage relié à la qualité des soins à l'urgence et au développement du rôle professionnel.

**Habituellement offert:** AUTOMNE, HIVER**Volets:** Stage

SOI 2763(3) Cours: 203239 2016/01/01

**Pratique infirmière populationnelle**

Stage en milieu communautaire avec diverses clientèles. Collaboration interdisciplinaire et avec des ressources du réseau local de services. Planifier une intervention populationnelle selon une approche salutogénique. Pratique réflexive et portfolio.

**Habituellement offert:** AUTOMNE, HIVER**Volets:** Stage

SOI 2775(5) Cours: 205731 2017/08/21

**Pratique infirmière 1re ligne**

Stage en milieu de soins de 1re ligne (CLSC, GMF, Suivis systématiques). Accompagnement des clientèles basé sur l'approche globale humaniste et principes de promotion/prévention. Co-développement professionnel. Pratique réflexive et portfolio.

**Habituellement offert:** AUTOMNE, HIVER**Volets:** Stage

**Sciences infirmières - Direction Sc. infirmières - Matière: Sciences infirmières**

SOI 2803(3) Cours: 151812 2015/01/01

**Discipline infirmière et profession 1-2**

Analyse des concepts soin, personne, santé, environnement. Le caring et les autres écoles de pensée. Épistémologie et sources de connaissance. Initiation à la recherche. Aspects légaux et éthiques. Qualité des soins. Club de lecture.

**Habituellement offert:** AUTOMNE**Volets:** Pratique, Théorie

SOI 2804(4) Cours: 205733 2018/01/01

**Initiation à la discipline et aux sciences infirmières**

Initiation à la discipline, écoles de pensée, modes de savoirs en sc. infirmières. Fondements et démarche scientifique d'une pratique fondée sur les évidences. Approche par compétences, pratique réflexive et usage rigoureux d'écrits scientifiques.

**Habituellement offert:** AUTOMNE**Volets:** Théorie, Travaux pratiques

SOI 2812(2) Cours: 151813 2015/01/01

**Intégration aux sciences infirmières**

Initiation au programme et aux valeurs privilégiées. Concepts centraux de la discipline. Caring. Intégration à un apprentissage basé sur des résultats probants. Analyse critique et synthèse. Rigueur et intégrité intellectuelle.

**Habituellement offert:** AUTOMNE**Volets:** Atelier, Théorie

SOI 2814(3) Cours: 205734 2018/01/01

**Perspectives infirmières sur la santé**

Évaluation globale de la santé des personnes et familles selon perspective populationnelle. Pratique salutogénique, humaniste et réflexive. Rôle infirmier et environnements de soins. Conditions chroniques, inégalités sociales, promotion de la santé.

**Habituellement offert:** AUTOMNE**Volets:** Théorie, Travaux pratiques

SOI 2822(2) Cours: 203241 2016/01/01

**Leadership et profession infirmière 1**

Identité professionnelle et imputabilité. Leadership clinique. Créativité et innovation. Gestion du changement. Appréciation de la qualité des soins dans divers modes de prestation en lien avec le plan thérapeutique. Notion d'influence dans un groupe.

**Habituellement offert:** AUTOMNE, HIVER**Volets:** Théorie, Travaux pratiques

SOI 2901(1) Cours: 151814 2015/01/01

**Intégration des apprentissages 3**

Activités d'intégration des savoirs liés aux expériences de santé étudiées au cours du trimestre. Introduction au portfolio ou poursuite. Examen synthèse du trimestre.

**Habituellement offert:** AUTOMNE**Volets:** Pratique

SOI 2905(5) Cours: 205730 2017/08/21

**Expériences de santé en périnatalité**

Expériences de santé liées aux soins à la mère et au nouveau-né (grossesse, accouchement, post-partum). Physiologie, physiopathologie et dimension psychosociale. Simulation clinique. Diversité culturelle. Interventions infirmières auprès de la famille.

**Habituellement offert:** AUTOMNE**Volets:** Théorie

SOI 2911(1) Cours: 151815 2015/01/01

**Intégration des apprentissages 4**

Activités d'intégration des savoirs liés aux expériences de santé étudiées au cours du trimestre. Poursuite du portfolio. Examen synthèse du trimestre.

**Habituellement offert:** HIVER**Volets:** Pratique

**Sciences infirmières - Direction Sc. infirmières - Matière: Sciences infirmières**

SOI 3012(3)	Cours: 151831	2000/05/01
<b>Prévention des infections</b>		
Soins infirmiers et principes reliés à la prévention des infections. Critères qui déterminent les infections nosocomiales et moyens de contrôle.		
<b>Habituellement offert:</b> AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
<b>Volets:</b>	Théorie	
SOI 3013C(1)	Cours: 151835	2010/09/01
<b>Pratique réflexive</b>		
Analyse de sa conception personnelle de la santé et du rôle de l'infirmière en regard de la santé. Pistes de développement professionnel à la lumière des recherches et des théories en sciences infirmières. Club de lectures.		
<b>Habituellement offert:</b> ÉTÉ		
<b>Volets:</b>	Pratique	
SOI 3023(3)	Cours: 151836	2009/09/01
<b>Pratique réflexive</b>		
Analyse critique de sa pratique en fonction du développement des compétences nécessaires à l'exercice du rôle de clinicienne dans des milieux de soins critiques ou à l'urgence. Études de cas et simulation.		
<b>Habituellement offert:</b> AUTOMNE, HIVER		
<b>Volets:</b>	Pratique	
SOI 3213(3)	Cours: 151851	2015/01/01
<b>Interaction infirmière-client</b>		
Éléments de la relation infirmière-client. Attitudes et habiletés de base. Analyse de l'interaction infirmière-client.		
<b>Habituellement offert:</b> ÉTÉ		
<b>Volets:</b>	Théorie	
SOI 3220(3)	Cours: 151852	1986/09/01
<b>Intervention en situation de crise</b>		
Concepts de crise, types de crise, facteurs et processus de formation et de résolution d'une crise. Intervention spécifique de l'infirmière.		
<b>Habituellement offert:</b> AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
<b>Volets:</b>	Théorie	
SOI 3502(2)	Cours: 203243	2016/01/01
<b>Expérience de santé spécifique 1</b>		
Apprentissage par projet. Approfondissement de l'expérience de santé vécue par une clientèle au choix. Élaboration d'un projet d'intervention infirmière : recension des écrits; intégration dans le milieu de stage. Modèle FSI et démarche.		
<b>Habituellement offert:</b> AUTOMNE, HIVER		
<b>Volets:</b>	Théorie, Travaux pratiques	
SOI 3503(3)	Cours: 203244	2016/01/01
<b>Expérience de santé spécifique 2</b>		
Apprentissage par projet. Application du modèle FSI et de la démarche dans le projet individuel. Étendue de pratique et leadership. Projet à mettre en pratique durant le stage SOI3726. Production d'un rapport de projet.		
<b>Habituellement offert:</b> AUTOMNE, HIVER		
<b>Volets:</b>	Travaux pratiques	
SOI 3505(5)	Cours: 151940	2015/01/01
<b>Projet d'intervention infirmière</b>		
Approfondissement de l'expérience de santé vécue par une clientèle au choix. Élaboration d'un projet d'intervention infirmière.		
<b>Habituellement offert:</b> AUTOMNE, HIVER		
<b>Volets:</b>	Apprentissage par problème	
SOI 35061(0)	Cours: 167183	2015/01/01
<b>Projet d'intervention infirmière 1</b>		
Approfondissement de l'expérience de santé vécue par une clientèle au choix. Élaboration d'un projet d'intervention infirmière.		
<b>Habituellement offert:</b> AUTOMNE		
<b>Volets:</b>	Pratique	

**Sciences infirmières - Direction Sc. infirmières - Matière: Sciences infirmières**

SOI 35062(6) Cours: 167184 2015/01/01

**Projet d'intervention infirmière 2**

Approfondissement de l'expérience de santé vécue par une clientèle au choix. Élaboration d'un projet d'intervention infirmière.

**Habituellement offert:** HIVER**Volets:** Pratique

SOI 3516(6) Cours: 201370 2015/08/24

**Projet international d'intervention infirmière**

Approfondissement de l'expérience de santé vécue par une clientèle au choix. Élaboration d'un projet international d'intervention infirmière.

**Habituellement offert:** HIVER**Volets:** Stage

SOI 3602(2) Cours: 151942 2015/01/01

**Expériences de transition dans les soins**

Analyse d'expériences nécessitant un suivi systématique des soins. Continuité des soins entre les services, les divers professionnels, les proches ou aidants familiaux et les organisations. Maintien à jour et transmission de l'information.

**Habituellement offert:** AUTOMNE, HIVER**Volets:** Atelier, Théorie

SOI 3603(3) Cours: 151943 2015/01/01

**Soins infirmiers de 1re ligne**

La première ligne du réseau de la santé et des services sociaux québécois. CLSC et groupes de médecine de famille. Suivi systématique de clientèle. Collaboration professionnelle. Émergence du rôle de l'infirmière.

**Habituellement offert:** AUTOMNE**Volets:** Pratique, Théorie

SOI 3604A(4) Cours: 203245 2016/01/01

**Expériences de soins critiques 1**

Situations critiques de santé chez des personnes de tous âges. Sciences biologiques et pharmacologiques. Plan thérapeutique infirmier et jugement clinique : surveillance, monitoring, prise de décision. Soutien à la famille.

**Habituellement offert:** AUTOMNE, HIVER**Volets:** Théorie, Travaux pratiques

SOI 3604B(4) Cours: 203246 2016/01/01

**Expériences de soins critiques 2**

Situations critiques de santé chez des personnes de tous âges. Sciences biologiques et pharmacologiques. Plan thérapeutique infirmier et jugement clinique : surveillance, monitoring, prise de décision. Soutien à la famille.

**Habituellement offert:** AUTOMNE, HIVER**Volets:** Théorie, Travaux pratiques

SOI 3606(6) Cours: 151944 2015/01/01

**Communauté et santé**

Santé publique et santé comm. Problématiques sanitaires et sociales. Notions d'épidémiologie et statistiques. Éducation à la santé. Télésanté. Prévention et éradication d'épidémies. Enseignement à des groupes. Environnements favorables à la santé.

**Habituellement offert:** AUTOMNE, HIVER**Volets:** Pratique, Théorie

SOI 3612(2) Cours: 203247 2016/01/01

**Expériences de santé et vieillissement**

À la lumière des expériences des stages du programme, regard sur le vieillissement individuel et populationnel. Perspective sociologique : stigmatisation, âgisme. Effet sur le système de santé et les professionnels. Modèle FSI. Pratique réflexive.

**Habituellement offert:** AUTOMNE, HIVER**Volets:** Théorie, Travaux pratiques

**Sciences infirmières - Direction Sc. infirmières - Matière: Sciences infirmières**

---

SOI 3613(3)	Cours: 151945	2015/01/01
<b>Soins infirmiers et santé publique</b>		
Approche populationnelle. Déterminants de la santé. Promotion de la santé et prévention primaire. Exemples d'approches en santé publique.		
<b>Habituellement offert:</b> HIVER		
<b>Volets:</b>	Pratique, Théorie	

---

SOI 3614(4)	Cours: 203248	2016/01/01
<b>Expériences de fin de vie</b>		
Étude de situations cliniques de fin de vie en équipes intra et interdisciplinaires. Réactions à l'annonce d'un diagnostic fatal. Soulagement de la douleur, soins palliatifs. Accompagnement. Dimensions spirituelle, éthique et légale.		
<b>Habituellement offert:</b> AUTOMNE, HIVER		
<b>Volets:</b>	Théorie, Travaux pratiques	

---

SOI 3703(3)	Cours: 151946	2016/08/24
<b>Pratique de soins - Soins de 1re ligne</b>		
Stage supervisé de pratique infirmière dans un contexte de soins de première ligne ou réalisation d'un projet d'apprentissage relié aux soins de première ligne. Application des connaissances acquises lors du cours SOI3603.		
<b>Habituellement offert:</b> AUTOMNE		
<b>Volets:</b>	Stage	

---

SOI 3704(4)	Cours: 203249	2016/01/01
<b>Pratique infirmière soins critiques</b>		
Stage supervisé de pratique infirmière en milieux de soins d'urgence, intermédiaires, intensifs ou spécialisés avec des clientèles de tous âges et leur famille. Simulation HF en laboratoire. Rencontres cliniques. Pratique réflexive. Portfolio.		
<b>Habituellement offert:</b> AUTOMNE, HIVER		
<b>Volets:</b>	Stage	

---

SOI 3706(6)	Cours: 151947	2015/01/01
<b>Pratique de soins - santé communautaire</b>		
Stage en milieu communautaire avec des clientèles de tous âges. Collaboration interdisciplinaire. Participation à des programmes de santé publique.		
Remarques: Stage évalué selon les mentions «succès» ou «échec».		
<b>Habituellement offert:</b> AUTOMNE, HIVER		
<b>Volets:</b>	Stage	

---

SOI 3713(3)	Cours: 151948	2015/01/01
<b>Pratique de soins - Santé publique</b>		
Stage supervisé de pratique infirmière dans un contexte de santé publique. Application des connaissances acquises lors du cours SOI3613. Contribution à un projet (nouveau ou en cours) visant la santé populationnelle.		
<b>Habituellement offert:</b> HIVER		
<b>Volets:</b>	Stage	

---

SOI 3716(6)	Cours: 151949	2018/01/01
<b>Pratique infirmière</b>		
Stage auprès de personnes de tous âges vivant une expérience de santé spécifique et de leur famille. Réalisation et évaluation du projet SOI 3503. Plan thérapeutique et appréciation de la qualité des soins. Pratique réflexive et portfolio.		
<b>Habituellement offert:</b> AUTOMNE, HIVER		
<b>Volets:</b>	Stage	

---

SOI 3802(2)	Cours: 151950	2004/09/01
<b>Pratique en interdisciplinarité</b>		
Éléments clés d'une pratique infirmière en interdisciplinarité qui place la personne au centre des réflexions. Utilisation des résultats probants pour étayer sa contribution. Pratique de la créativité. Club de lecture.		
<b>Habituellement offert:</b> AUTOMNE		
<b>Volets:</b>	Pratique, Théorie	

---

**Sciences infirmières - Direction Sc. infirmières - Matière: Sciences infirmières**

SOI 3803(3) Cours: 151951 2015/01/01

**Leadership et profession infirmière 1**

Appréciation de la qualité des soins dans divers modes de prestation en lien avec le plan thérapeutique. Équipe de soins, supervision, enseignement. Renouvellement des pratiques. Collaboration à la formation clinique de la relève.

**Habituellement offert:** HIVER**Volets:** Apprentissage par problème, Théorie

SOI 3812(2) Cours: 151952 2018/01/01

**Leadership et profession infirmière 2**

Identité professionnelle et théorie organisationnelle. Pratique réflexive sur l'exercice du leadership clinique. Gestion des équipes de soins; préceptorat et mentorat. Évaluation et amélioration de la qualité des soins. Renouvellement des pratiques.

**Habituellement offert:** HIVER**Volets:** Apprentissage par problème, Théorie

SOI 3821(1) Cours: 151953 2015/01/01

**Intégration des apprentissages**

Bilan des compétences développées au cours du programme «Pratique infirmière 2». Intégration des aspects théoriques et pratiques à travers des activités cliniques. Autoévaluation de sa démarche d'apprentissage.

**Habituellement offert:** AUTOMNE**Volets:** Pratique

SOI 3822(2) Cours: 203250 2016/01/01

**Leadership et profession infirmière 3**

Identité professionnelle et imputabilité. Analyse de l'influence du contexte et des politiques sur la santé et les soins infirmiers. Développement de stratégies de mobilisation des équipes visant des actions sur les plans organisationnel, professionnel et politique.

**Habituellement offert:** AUTOMNE, HIVER**Volets:** Théorie, Travaux pratiques

SOI 3901(1) Cours: 151954 2015/01/01

**Intégration des apprentissages 5**

Activités d'intégration des savoirs liés aux expériences de santé étudiées au cours du trimestre. Poursuite du portfolio. Examen synthèse du trimestre.

**Habituellement offert:** AUTOMNE, HIVER**Volets:** Pratique

SOI 3911(1) Cours: 151955 2013/01/01

**Intégration des apprentissages**

Bilan des compétences en matière d'évaluation et d'intervention. Intégration des aspects théoriques et pratiques à travers des activités cliniques. Autoévaluation de sa démarche d'apprentissage.

**Habituellement offert:** AUTOMNE, HIVER**Volets:** Travaux pratiques

SOI 4706(6) Cours: 151956 2015/01/01

**Practicum de recherche**

Stage supervisé de recherche en sciences infirmières. Participation à un projet dirigé par un chercheur ou une équipe de recherche de la Faculté.

**Habituellement offert:** AUTOMNE, HIVER**Volets:** Stage